LE CRSA présente

CRSA
CENTRE DE RECHERCHE SOCIALE APPLIQUÉE

Dialogue sur la participation des personnes concernées

Le 29 avril 2025, un dialogue enrichissant a eu lieu lors d'une activité de transfert de connaissances organisée par le Centre de recherche sociale et appliquée (CRSA), réunissant Dominic Foisy, professeur à l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'équipe du CRSA et une quarantaine de personnes provenant de divers organismes. Les discussions ont porté sur les enjeux actuels de la participation, sa finalité et les avenues à envisager pour favoriser la participation et respecter la dignité des personnes.

Ce document présente les faits saillants des échanges à partir de 5 questions clés.

À quoi sert la participation?

Sur le plan du sens, la participation peut prendre différentes formes et s'inscrire dans divers contextes. Elle peut servir à renforcer le pouvoir d'agir des personnes, à créer une initiative collective, à valider un programme ou une activité ou à influencer les politiques publiques.

Chacune de ces intentions est valable. L'important est de demeurer ouvert à la diversité des significations et des usages de la participation sociale et citoyenne.

L'échelle de participation, souvent utilisée pour illustrer les différents niveaux d'implication, peut parfois induire un jugement de valeur, laissant croire que le premier niveau (celui de l'information) a moins d'importance que les niveaux supérieurs, comme la collaboration.

Or, tous les espaces de participation sont importants et légitimes. Chacun représente une porte d'entrée qui permet, à partir du « je », de contribuer à la construction d'un projet collectif.

Tous les lieux et mécanismes de participation sont des opportunités de passer du "Je" à une démarche collective.

À qui sert la participation?

La participation sert souvent, en premier lieu, à l’organisation qui initie le processus.

Dans une perspective de transformation, la participation ne devrait-elle pas d’abord servir à la personne elle-même pour se transformer? Elle offre ainsi aux personnes l’occasion de s’émanciper, de développer des compétences, de construire un réseau et d’être reconnues.

Pour l’organisation, la participation peut aussi être une occasion de se transformer, de mieux connaître les personnes concernées, de mieux répondre à leurs besoins et de faire évoluer ses pratiques internes.

La participation peut servir à l’émancipation des personnes et à la transformation des organisations.

Comment surmonter les défis de la participation?

Parmi les défis, notons la différence d'intention qui peut exister entre les organisations qui portent des projets de transformation sociale et les motivations de départ des personnes invitées à participer.

Il nous apparait essentiel d'offrir des occasions de participation tout en respectant ce que les personnes souhaitent, sans chercher à aller au-delà de leurs propres intentions.

Parfois, les personnes cherchent uniquement une réponse à un besoin ou un service et n'ont pas l'objectif de participer aux processus. Chacune de ces intentions est valable et, surtout, peut évoluer et se développer avec le temps.

L'organisme doit reconnaître que, pour de nombreuses personnes, la première démarche vers le milieu communautaire vise avant tout à obtenir un service ou à combler un besoin précis.

C'est à partir de cette réponse au besoin et de cet ***accueil*** que se construit la relation. ***L'accompagnement*** est alors déterminant : il permet de faire connaître les ressources disponibles et d'adapter le contact à chaque personne. Par la suite, ***l'invitation*** de la personne intervenante consiste à encourager une implication progressive, que ce soit au sein de mécanismes existants ou dans la mise en place de dispositifs mieux adaptés.

L'accueil,
l'accompagnement,
l'invitation
sont des leviers de la participation

Pour aller plus loin sur ces trois leviers, lire Cadre pratique : une approche d'appropriation du développement du pouvoir d'agir personnel et collectif (Foisy, CAPA, 2017).

À quels enjeux et changements sociaux est confrontée la participation?

Dans le contexte actuel marqué par la montée des inégalités et de l'exclusion, on observe un repli social, une polarisation des positions idéologiques et une remise en question de certains droits acquis comme le droit des femmes à l'avortement par exemple.

Dans ce contexte, face à des problèmes complexes, il est tentant de proposer des réponses simples, mais parfois fausses et sans nuances même si elles apparaissent simples au sens commun.

Les espaces de participation citoyenne deviennent alors des tribunes où se côtoient différentes écoles de pensée.

Les intervenant.e.s sont invité.e.s à prendre un rôle d'éducation populaire tout en acceptant les débats d'idées qui peuvent se produire et qui n'iront peut-être pas dans le sens qui nous apparait juste.

La participation citoyenne et la démocratie reposent sur la rencontre de points de vue multiples et sur une réelle ouverture au dialogue, même lorsque les décisions ne reflètent pas les convictions idéologiques ou militantes des personnes intervenantes. Cela suppose, d'abord, une prise de conscience de nos propres biais qu'ils soient idéologiques ou liés à notre conception de la participation.

Il est essentiel d'accepter cette pluralité de voix, même lorsque certaines opinions vont à l'encontre de nos valeurs.

À quels enjeux et changements sociaux est confrontée la participation? (suite)

La lutte à la pauvreté s'inscrit dans un « temps long », comme le rappelait Jocelyne Lamoureux. L'expérience humaine de la pauvreté vécue sur de nombreuses années demande du temps pour en sortir et les parcours sont marqués par des avancées et des reculs. Les processus ne sont pas linéaires.

Pour les personnes intervenantes qui accompagnent la participation, il est nécessaire de développer un « **temps persévérant** », d'accepter ce temps long et de ne pas se décourager si, après deux pas en avant, les personnes concernées en font un en arrière.

Dans un contexte où les organismes disposent de ressources limitées et font face à une hausse des besoins, ce temps persévérant est parfois difficile à instaurer. D'autant plus que la reddition de comptes des actions de participation s'inscrit dans un « temps administratif » qui semble, lui, toujours devoir être livré pour hier!

La participation fait face à un enjeu lié au rapport au temps.

Comment favoriser une participation dans la dignité?

La dignité, c'est reconnaître et respecter les personnes concernées au-delà de leur situation de pauvreté.

C'est voir avant tout l'être humain, qui n'a peut-être pas, à ce moment de sa vie, le temps, l'énergie ou l'intérêt de s'impliquer dans un mécanisme de participation. Le sentiment de pauvreté commence souvent dans le regard que l'on porte sur l'autre.

Assurer une présence, ouvrir ses portes, offrir de l'aide sans condition peut changer le regard porté vers l'autre et le sentiment de dignité de la personne.

Les personnes concernées qui participent doivent aussi sentir qu'elles ont le droit d'être là.

Dans cet esprit, l'organisation peut mettre en place des conditions favorables pour que chaque personne se sente à l'aise de prendre la parole : utiliser un langage compréhensible, offrir un accueil bienveillant, créer un climat sans jugement. Ce sont des manières concrètes de valoriser le droit d'être présent, dans un accueil inconditionnel.

Reconnaître le courage

Il est essentiel de reconnaître le courage qu'implique la participation, surtout lorsqu'il s'agit de s'exposer publiquement avec une identité stigmatisée (pauvreté, maladie mentale, violence vécue, etc.). Participer dans ces conditions est un acte fort, qui ne résume pas la personne à une seule facette de son histoire, mais témoigne de sa force et de sa dignité.

La façon dont l'organisme rejoint, recrute, invite, peut être propulsant ou stigmatisant pour la personne.

Pour poursuivre la réflexion sur la participation des personnes concernées :

https://www.lecrsa.ca/participation-des-personnes/